ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵄⵓⵔⵔⵎⴰ
ⴷ ⵜⴷⵍⵙⴰ ⴷ ⵓⵎⵢⴰⵡⴰⵏ

المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Direction Provinciale de Ouarzazate

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N°11/2026

Mme. La Directrice Provinçiale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la jeunesse procès de l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

Etude technique et suivi des travaux d'aménagement des établissements affectés par le séisme sont les suivants :

- **Siège de la Direction Provinciale département jeunesse de Ouarzazate ;**
- **Garderie d'enfants Tadoula, Commune rurale Amerzgane ;**
- **Foyer féminin et garderie d'enfants El Massira El Khadera, Commune rurale Ouarzazate ;**
- **Maisons de jeunes El Mokawama, Commune rurale Ouarzazate;**
- **Maisons de jeunes Taznakht, Commune rurale Taznakht ;**
- **Maisons de jeunes Hassan II, Commune rurale Ouarzazate ;**
- **Centre socio-sportif Ait Zineb, Commune rurale Ait Zineb ;**
- **Mur de clôture de la colonie de vacances Aguelmouss, Commune territoriale Ighrem N'ougdal ;**

Relevant de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – département jeunesse de Ouarzazate.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristique	U	Q	Garantie Exigée
1	ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES	• Réalisation d'un rapport de diagnostic de l'état des bâtiments existants ; • Etablissement d'un avant mètre détaillé des travaux ; • Etablissement des plans techniques y compris : ➢ **GROS ŒUVRES** ➢ **ELECTRICITE** ➢ **ETANCHEITE** ➢ **MENUISERIE BOIS, METALLIQUE ET ALUMINIUM** ➢ **PLOMBERIE SANITAIRE** ➢ **AMENAGEMENT EXTERIEUR ET DIVERS** ➢ **PEINTURE-VITRERIE** ➢ **TRAVAUX DE REVETEMENT DE SOL ET MURAL** ➢ **SECURITE (INCENDIE et CAMERAS DE SURVEILLANCE)**	Ft	01	**Certificat d'agrément dans les domaines D14 D15 D16**
2	DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	• DCE complet ; • Estimation globale du projet.	Ft	01	
3	SUIVI D'EXECUTION DES TRAVAUX	• Suivi et vérification des travaux tout corps d'etat ; • Assistance par le BET ; • Vérification des décomptes et situations de l'entreprise ; • Contrôle de qualité	Ft	01	

4	**RECEPTION PROVISOIRE ET DEFINTIVE DES TRAVAUX**	• Vérification de la conformité des travaux ; • Elaboration des plans de recollement en cinq (05) exemplaires ; • Rapport d'achèvement des travaux ; • PV de réception.	Ft	01	

Lieux d'exécution :

- **Siège de la Direction Provinciale département jeunesse de Ouarzazate ;**
- **Garderie d'enfants Tadoula, Commune rurale Amerzgane ;**
- **Foyer féminin et garderie d'enfants El Massira El Khadera, Commune rurale Ouarzazate ;**
- **Maisons de jeunes El Mokawama, Commune rurale Ouarzazate;**
- **Maisons de jeunes Taznakht, Commune rurale Taznakht ;**
- **Maisons de jeunes Hassan II, Commune rurale Ouarzazate ;**
- **Centre socio-sportif Ait Zineb, Commune rurale Ait Zineb ;**
- **Mur de clôture de la colonie de vacances Aguelmouss, Commune territoriale Ighrem N'ougdal ;**

Relevant de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – département jeunesse de Ouarzazate.

Délais d'exécution ou date de la prestation : Quinze(15) Jours

Date et heure limites de réception des devis des concurrents le: Mercredi 18 Mars à 14H00

Les Garanties exigées à savoir l'attestation d'agrément valide et la convention doivent être parvenues via l'email : nawaloutougrar1@gmail.com avant la date et heure limites de réception des devis.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

(1)Préciserl'organismedontrelèvelemaître d'ouvrage(ministère,collectivitéterritoriale,établissementpublic,personnemoralededdroitpublic...).

(2) Acompléterpourchaqueprestation, lorsquelagarantieestexigée.

(3)Sousréservedel'applicationdesdispositionsdel'arrêtéprispourl'applicationdel'article135dudécretn°2-22-431du8mars2023relatifauxmarchés publics.

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE

Directeur Provincial
NAOUAL OUTOUGRAR